



Grenoble, le 19 mars 2018

Dossier d'utilité publique A 480

Recommandations de la Commission d'enquête : la Ville de Grenoble en appelle à la responsabilité des maîtres d'ouvrages

Le rapport de la commission d'enquête concernant le dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet de réaménagement du Rondeau et de l'A480 a été rendu public.

Il émet un avis favorable sur l'ensemble du dossier, formule une réserve et 17 recommandations dont 4 « vives ».

La Ville de Grenoble regrette qu'en choisissant de formuler des « recommandations » plutôt que des « réserves » la commission d'enquête ne se donne pas les moyens d'imposer des améliorations substantielles à ce projet.

La Ville de Grenoble en appelle à la responsabilité des maître d'ouvrages afin notamment que ces recommandations et surtout les 4 « vives » recommandations soient levées le plus rapidement possible.

La limitation de la vitesse et de la pollution, le renforcement du verrou nord, le développement de nouvelles pratiques de mobilités, et des aménagements incitant au développement du covoiturage doivent être au cœur des préoccupations des maîtres d'ouvrages et des collectivités concernées par ce projet.

La Ville de Grenoble continuera à travailler pour faire évoluer ce dossier encore insuffisamment abouti afin que les améliorations soient effectivement mises en œuvre.

La Ville de Grenoble exprime par ailleurs son inquiétude quant à la prise en compte insuffisante, par la commission, de la réduction du risque inondation, enjeu pourtant majeur pour les habitants du bassin grenoblois. Elle réaffirme que le chantier de l'A480 est une opportunité unique de renforcer la digue le long du Drac et donc de mieux protéger les biens et les personnes.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare :

« Cet avis de la commission d'enquête reprend la grande majorité des points soulevés par la Ville de Grenoble à travers ses deux délibérations de juillet et décembre 2017. Elle confirme que le projet est, à ce stade, largement perfectible. »

J'en appelle à la responsabilité des maîtres d'ouvrage et leur demande d'agir rapidement pour lever les réserves que représentent ces vives recommandations.

Nous restons déterminés à travailler avec tous les partenaires pour combler les insuffisances soulevées lors de l'enquête publique

Par ailleurs, l'A480 de demain doit aussi protéger Grenoble et les grenoblois du risque d'inondation lié au Drac. Comment penser un chantier de près de 350 millions d'euros sans prendre en compte cette dimension de sécurité publique ?»